



574 avenue Notre Dame - 85440 Talmont st Hilaire - aslbourgenay.e-monsite.com

Le 13 mars 2018

Compte rendu du département animations de la réunion du
jeudi 08 février 2018

Présents :

Mrs Morvan, Garnier, Meunier, Namur, Mériaux, Mathé et Trichereau.

Sogire :

Mme Giron, Mr Kerfers.

Pierre et Vacances représenté par M. Pois

Suite à la réunion du 07 février 2018 avec les commerçants, il a été décidé de conserver le marché nocturne du mardi, en modifiant les horaires comme suit : 17h00 – 22h00 à partir du mardi 10 juillet. Nous souhaiterions orienter ce marché vers des produits locaux. Une recherche de commerçants sera effectuée dans ce sens.

A la demande des commerçants, M. Pois s'est engagé à ne faire aucune animation les soirs de marché.

Il a été décidé de reconduire les spectacles enfants. Le choix des prestataires est en cours.

M. Mériaux doit rencontrer l'animatrice Pierre et Vacances début mars pour mutualiser certains concerts.

Il est convenu de tirer 7 feux d'artifice à 23h00 (au lieu de 6 en 2017) aux dates suivantes :

- Les vendredis 13-20-27 Juillet et les vendredis 03-10-17-24 Août

Les 7 soirées dansantes seront maintenues de 21h00 à minuit aux mêmes dates que les feux d'artifice.

En ce qui concerne la carte loisirs 2018, les conditions sont les mêmes que pour la saison 2017.

Il est rappelé que l'entrée piscine est au tarif de 5€ (à partir de 13h00) sur présentation de la carte ASL.